

ORGANISATION DES STAGES ET DÉMONSTRATIONS DE PASTEL EXPOSITION INTERNATIONALE DE GIVERNY 2019

Au cours de l'exposition Internationale de Pastel de Giverny en 2019, un certain nombre de manifestations liées à l'Art du pastel seront organisées sur les lieux de l'exposition. Un maximum de démonstrations seront assurées par des exposants. Le calendrier et la liste (non exhaustive) des participants est la suivante :

| | | |
|----------------------|---|---|
| samedi 25 mai 2019 | Ouverture de l'exposition – Vernissage 18h30 | |
| dimanche 26 mai 2019 | Stage de Françoise Guillaume - paysage - Journée | |
| | Démonstrations possibles (hors intervenant) | |
| Lundi 27 mai 2019 | Journée des pastellistes sur les bords de l'Epte – Rencontre avec le public (prévoir son pique-nique) – « Démonstrations » d'exposants | |
| Mardi 28 mai 2019 | Stage de Geneviève Sézia – Reflets et transparences – Journée | |
| | Stage d'Annick Vallenet - Sur le motif - Journée | |
| Mercredi 29 mai 2019 | Démonstrations possibles (hors intervenant) | |
| | Stage de Patrick Henry – Paysages – Journée | |
| Jeudi 30 mai 2019 | Stage de MEZ - auto-portrait - (1/2 journée - après-midi) | |
| | Démonstrations possibles (hors intervenant) | |
| Vendredi 31 mai 2019 | Stage d'Hasan Saygin - Journée | |
| | Démonstrations possibles (hors intervenant) | |
| Samedi 1er juin 2019 | Stage de Béatrice De Marqué – Comment aborder le paysage - Journée | |
| | Démonstrations possibles (hors intervenant) | |
| Dimanche 2 juin 2019 | Stage de Béatrice De Marqué – Abstrait - Journée | |
| | Démonstrations possibles (hors intervenant) | |
| Dimanche 2 juin 2019 | Démonstrations d'exposants | Retrait des œuvres à 18h et clôture de l'exposition |

Stages

Les stages sont organisés en fonction de la demande du public suivant une liste d'intervenants présentée lors de l'exposition de pastel. Ces stages sont ouverts à tous (minimum 5 personnes) et se déroulent par demi ou journées complètes, à l'extérieur de l'exposition si le temps le permet, sinon sous une tente de réception proche de la salle d'exposition. Les inscriptions sont prises, par correspondance, par e-mail (secretariat@artdupastelenfrance.fr), ou à la salle d'exposition. Il est sage d'accompagner son inscription d'un chèque de 20€ d'acompte à l'ordre de Art du Pastel en France. Ce chèque est restitué le jour du stage (en cas de désistement, sans possibilité de remplacement, il sert de dédommagement à l'artiste), il est à adresser à :

Trésorerie de l'Association Art du Pastel en France
Chemin des carrières – Callac 56420 PLUMELEC – FRANCE

Du matériel peut être prêté (chevalets, ...) Se renseigner à l'adresse e-mail ci-dessus.

Le coût des stages est de : **65€** (journée), **35€** (½ journée),

Rappel : les membres d'Art du Pastel en France, à jour de leur cotisation, bénéficient d'une participation de l'association de 10€, sur le coût d'un stage lors de l'exposition.

Le public ne peut assister aux stages, ceux-ci ne s'adressent qu'aux inscrits.

Démonstrations

Les démonstrations sont ouvertes au public et ne nécessitent pas d'inscription. Elles sont gratuites